SION, LUNDI 20 JUILLET 1942. No 82. — 39me ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS PARAISSANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION · RÉDACTION : IMPRIMERIE GESSLER
Avenue de la Gare - Pratifori - SION - Téléphone 2.19.05 - Chèques postaux IIc 1748

ABONNEMENTS :

SUISSE : 1 an Fr. 10.-, avec Bulletin officiel Fr. 15.50
6 mois „ 5.50, avec Bulletin officiel Fr. 8.25
3 mois „ 3.-, — — — 4.50
ETRANGER : un an Fr. 18.- — — 24.-

Joindre 20 ct. en timbres poste à vos changements d'adresses

RÉGIE DES ANNONCES **Publicitas S. A.**
AV. DE LA GARE - SION - TÉL. 2.12.36 - CH. POST. IIc 485
Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger
ANNONCES : la ligne mm., Canton 9 ct. - Suisse 11 ct.
AVIS MORTUAIRES : 16 centimes la ligne millimètre.
RÉCLAMES: Valais 20 ct., Suisse 25 ct. — Les articles de forme publicitaire doivent être accompagnés d'une annonce.

Quand un visionnaire perçait les brumes de l'avenir

« L'avenir, Sire, n'est à personne ».

Malgré le propos du poète, il n'est guère d'être pensant de notre siècle qui ne scrute, avec une attention de toutes les minutes, les brumes sanglantes de la guerre, voulant savoir ce qu'elles dissimulent aux hommes et ce que les lendemains du temps tragique leur apporteront de neuf. On peut dire que la vie est conditionnée par ce point d'interrogation, que toutes les pensées y restent suspendues.

Que serons-nous demain, et dans dix ans, si Dieu nous prête vie? Jusqu'aux confins de quels abîmes ce monde terrestre aura-t-il voyagé, avant d'arrêter sa course?

Il y a un peu plus d'un siècle, Châteaubriand, l'illustre auteur du Génie du Christianisme s'était posé des questions semblables. Il avait essayé de lever les sombres voiles qui recouvraient le destin de l'Europe après l'épuisante épopée de Bonaparte.

M. Auguste Villeroy, qui s'est penché sur ces anciennes prophéties, nous présente leur auteur, alors âgé de soixante-six ans, pauvre, vivant seul et retiré. C'est peut-être à cet isolement que Châteaubriand doit une clairvoyance refusée à ses contemporains.

Un siècle d'avance, il prédit, il prévoit l'avènement de la forme de société dans laquelle nous avons jusqu'à présent vécu: « L'Europe court à la démocratie ».

Les rois ont été appelés. Les nations semblent l'être à leur tour. Les pays les moins préparés aux institutions libérales sont poussés à des mouvements constitutionnels. Les idées dépassent les hommes. Les doctrines les plus hardies sur la propriété, l'égalité, la liberté sont proclamées soir et matin à la face des monarques qui tremblent derrière une triple haie de soldats suspects. Le déluge de la démocratie les gagne. Ils montent, d'étage en étage, du rez-de-chaussée aux combles de leurs palais, d'où ils se jetteront à la nage dans ce flot qui les engloutira.

Châteaubriand ne se contente pas de prédire la démocratie politique. Il voit venir une forme de société où les biens devront trouver un nouveau mode de distribution:

« Une société, dit-il, où des individus possèdent deux millions de revenus tandis que d'autres en sont réduits à remplir leurs bouges de monceaux de pourritures pour y ramasser des vers — vers qui, vendus aux pêcheurs, sont le seul moyen d'existence de ces familles — une telle société peut-elle demeurer stationnaire, sur de tels fondements? »

Châteaubriand va aux ultimes conséquences de son raisonnement. « Il en résultera, écrit-il, des bouleversements immenses qui ne s'accompliront pas sans effusion de sang. La loi du sang et du sacrifice est partout. Dieu a livré son fils aux clous de la croix pour renouveler l'ordre de l'univers. Avant qu'un droit nouveau soit sorti du chaos, les astres se seront souvent levés et couchés. Dix-huit cents ans, depuis l'ère chrétienne, n'ont pas suffi à l'abolition de l'esclavage. Il n'y a encore qu'une très petite partie accomplie de la mission évangélique ».

Peut-on soutenir, après un siècle passé, que Châteaubriand ait mal vu l'avenir? Il semble, au contraire, que ses vues prophétiques se trouvent confirmées jusqu'à l'hallucination.

L'actuelle mêlée chaotique de peuples en guerre n'est qu'une forme de cette immense révolte des pauvres contre les repus. Du moins, c'est dans cette conviction absolue, que les armées puisent leur puissance de résignation devant la mort, leur courage fanatique quand il s'agit d'affronter, sur terre, sur mer et dans les airs, les armes les plus efficaces et les plus puissantes que jamais les hommes aient inventées pour se défier en combats.

Cette lutte planétaire n'est pas autre chose qu'un abcès de fixation, par lequel la collectivité essaie de débarrasser son sang de la plaie inguérissable, jusqu'à présent, des inégalités sociales.

Les probabilités esquissées par le poète sont devenues de tragiques réalités.

Les rois ont disparu. Les peuples ont balayé des dynasties séculaires. D'immenses empires dont le règne pouvait apparaître éternel se dispersent et se renversent comme des châteaux de cartes. Sortis du peuple, des dictateurs ayant reçu la confirmation de plusieurs plébiscites populaires, se sont substitués aux souverains de droit divin, venus de la nuit des temps féodaux.

Nous sommes les spectateurs interdits d'un immense bouleversement. La société capitaliste fléchit sur ses bases. Le règne des profits particuliers fait place à une forme nouvelle de société cartellisée.

En opposition avec la presque totalité de sa caste, Châteaubriand sut voir clair dans les limbes de l'avenir.

Il perça les ténèbres bien au-delà des horizons de son temps. Son étonnant et douloureux don prophétique est aujourd'hui encore un motif de surprise.

Combien en avons-nous, parmi nous, dans la fragile barque du temps, devenue le jouet d'un raz de marée sans limites, de ces hommes perspicaces qui savent dominer le tumulte des éléments pour nous dire: Voilà où cette guerre nous conduit. Sachons accorder notre gouvernail à la direction qu'indique la boussole. Si nous avons été mauvais pilotes, nous jetterons le navire sur les écueils, sans espoir ni rémission.

Robert Sédunois

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR L'ART POETIQUE MODERNE

Si la plus haute dignité de l'homme réside dans l'aspiration, la poésie est, certes, l'expression la plus pure de cet élan vers la vie supérieure où nous cherchons davantage de lumière, d'harmonie, de joie et d'amour.

La poésie est l'expression la plus pure, car elle prend pour organe le Verbe qui est la source même de la vie.

C'est la poésie qui lève le voile de l'accoutumance et nous révèle la beauté des choses en faisant remonter à notre conscience toutes nos impressions dans la fraîche plénitude de la découverte.

La condition primordiale de l'art poétique — et qui est d'ailleurs, celle de tous les arts — est de créer l'émotion.

Parmi les éléments qui doivent contribuer à créer cette émotion, il y a ceux, mystérieux et incodifiable, que l'inspiration seule révèle à chaque poète et pour chacun de ses poèmes; je n'en parlerai pas ici, estiment qu'il est préférable de laisser à chacun le soin de les découvrir, par lui-même, chaque fois qu'il en sentira la présence et l'action. Les autres éléments relèvent des lois de la versification, c'est-à-dire: de la prosodie.

Lorsque l'Ecole symboliste essaya de briser les anciennes lois de la versification, plus que ne l'avaient fait les deux révolutionnaires de la technique du vers, Verlaine et Mallarmé, le vers, tel que nous l'avons connu, disparut pour être remplacé par des phrases inégalement inscrites suivant un rythme et une mesure particuliers à l'auteur.

Les modernes ont prétendu qu'un grand poète n'était pas embarrassé par la forme du vers: il l'adapte à sa convenance et, partant de là,on pourrait soutenir que le vers libre est appelé à reproduire les plus beaux sons de l'émotion humaine tout aussi bien que le vers régulier.

Ce fut un temps notre avis, et nous avons écrit des vers sans trop nous préoccuper des règles rigides de la prosodie classique, mais nous avons reconnu notre erreur et nous partageons actuellement l'opinion de M. Raymond de la Taihlède sur la poésie et l'art des vers.

Dans son débat sur le Romantisme, Raymond de la Taihlède écrit au sujet de la poésie moderne:

« Ce que l'on nomme aujourd'hui le vers libre, n'est pas un vers. D'admirables cris de douleur et de joie ne passeront pas d'un cœur à un autre s'ils ne sont portés par un rythme, je dis un rythme dont le mouvement, la mesure, la cadence participent de l'harmonie universelle, rentrant en cela dans la loi générale des nombres; et non pas un rythme particulier provenant d'une manière de scander personnelle à l'auteur et dont l'harmonie n'est saisie que par son oreille.

Autant des poètes, autant de vers différents malgré l'emploi d'un mètre identique. Cela suffit, à mon sens, non seulement, à consacrer la prédominence du vers régulier, mais encore à témoigner qu'aucun autre système ne peut lui être substitué.

En fondant l'Ecole romane, Jean Moréas s'est appuyé — nous dit M. de la Taihlède — sur ces principes, non par un vain préjugé de respect traditionnel, mais parceque de tels principes honorent la raison.

L'on se tromperait fort si on allait croire que l'étude des classiques nous ferait perdre notre originalité.

Il faut être muni de toutes les armes et, à se bien armer, il vaut mieux que la qualité soit éprouvée par l'usage, voilà tout.

Lorsqu'Emile Zola écrivait: « J'imagine que le grand poète de demain devra commencer par faire table rase de toutes les esthétiques qui courent les rues, afin d'exprimer notre monde, grâce à une langue nouvelle qu'il aura créée..., il ne pensait pas, le grand maître de l'Ecole naturaliste, que ce souci de créer, à tous prix, du nouveau engagerait toute une pléiade de poètes sur les voies de l'individualisme le plus effréné pour sombrer dans un art décadent que leur jargon prétentieux et «snob» qualifia de Surréalisme et d'Impressionisme.

Au lieu de s'aventurer et de s'égarer dans la fantaisie où le ridicule voisine l'incompréhensible et l'extravagant, n'était-il pas préférable et plus raisonnable de s'en tenir aux genres éprouvés par l'usage et par la tradition de 4 siècles de chefs-d'œuvres, quels que soient le génie du poème.

Ce n'est pas une raison, parceque l'on doit se croire obligé de créer une prosodie nouvelle, car si la poésie et l'art des vers participent de l'harmonie universelle, il n'est pas d'autres règles que celles que l'usage a justifiées et consacrées.

La nature du poème et le talent du poète contribueront, à eux seuls, à créer la variété dont le charme sera d'autant plus saisissant qu'il ne sortira pas du cadre des règles immuables de l'harmonie universelle.

Les poèmes que nous avons écrits avec le souci de se conformer aux lois fixes et certaines du Verbe ordonné, n'ont jamais eu la prétention d'être des modèles du genre, mais si quelques-uns d'entre eux ont laissé au lecteur une agréable impression, nous nous déclarons satisfait et n'en demandons pas davantage.

Il y en a de tous les genres, et partant, pour tous les geûts.

Jean Broccard.

Au fil des jours

Rabelais nous apprend à considérer le monde avec gaîté, à exprimer nos peines d'une façon enjouée. On a beaucoup parlé de lui, au moment de la mort de Léon Daudet. La comparaison n'était pas déplacée, quant à la truculence et à l'invention verbale. En plein vingtième siècle, Daudet avait renouvelé un genre. Il apportait chaque soir, dans son journal l'écho sonore et l'éclat de rire de la Renaissance. En un siècle affalé dans le verbiage morose et le scepticisme, précurseurs et annonciateurs de la guerre, c'était un tonique et une nouveauté.

Léon Daudet avait ainsi « créé » une manière de polémique, si l'on peut dire. En Suisse romande, en particulier, que de jeunes gens, avides de s'escrimer dans la presse, se complaisaient alors à l'imiter. Il n'en résultait pas que des algarades, on peut m'en croire!

Quand, s'ajoutant au virus nationalard-royaliste, la grosse vinasse aigre du communisme-bolchevique vint encore rougir les encriers, c'est pour le coup que les grotesques furent de la fête!

Que reste-t-il, de cette époque tapageuse et enfiévrée, sinon du dégoût? Chacun en est d'accord.

Si je ne craignais de donner ici une publicité indésirable à d'infâmes maîtres-chanteurs, à des fripouilles de l'espèce la plus ignoble — à des êtres qui sont l'opprobre du genre humain — je pourrais, par des faits vécus, illustrer à quoi servirent parfois ces sortes de polémiques, dans quels bas-fonds purulents elles plongèrent leurs ramifications et de quelle manière éhontée un public aveugle fut la dupe de ces machinations.

Il y a dans le passé des écrits publics qui restent dont la naissance n'a été, ni précisée ni expliquée, mais contre lesquels le Ciel crie sa juste et sainte vengeance!

Robert Sédunois

VARIÉTÉS

En cette saison, où le soleil est roi, la clarté de l'aube est d'une fraîcheur exquise. Elle émerge des voiles de la nuit, comme une jeune fille, aux bras roses et nus, qui rejette quelque sombre vêtement. Une pâle lueur éclaircit le ciel, puis des rayons plus vifs s'en échappent, qui viennent caresser vos paupières encore closes par le sommeil.

Vous ouvrez les yeux et les refermez, éblouie.

Mais bientôt, vous les rouvrez, avide de retrouver la lumière du jour, radieuse et douce, promptement répandue dans la chambre qui reprend sa physionomie familière. Par la fenêtre ouverte, l'air de matin entre en larges bouffées rafraîchies de rosée. Le chœur des oiseaux entonne son alleluia matinal. Cette allégresse de la nature accueillant le réveil est une des joie de l'été. C'est aussi un réconfort. Saisissez ce moment où tout est silence et pureté. Ce chant aérien n'est qu'une musique éparse dans l'espace pour reprendre possession de vos forces morales. Méditations religieuses, pensées ferventes dédiées à ceux qui nous sont chers, réflexions calmes et logiques accordées aux soucis, aux projets, à la journée qui s'apprête.

Six clichés pris après la longue et dure bataille du siège de Sébastopol

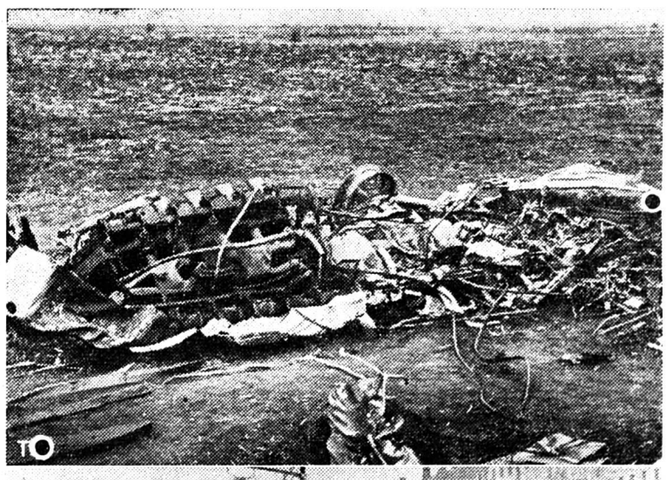

La guerre

L'AVANCE ALLEMANDE ENTRE LE DON ET LE DONETZ

Deux colonnes allemandes ont passé à l'attaque samedi matin. Partant du secteur de Millerovo, l'une de ces colonnes se rapproche de la région qui sépare les villes de Taganrog et Rostow, dans le but d'établir la liaison avec l'armée allemande qui s'avance le long de la côte de la mer d'Azov. L'autre colonne se dirige vers Stalinegrad et serait même à 250 km. environ à l'ouest de cette ville. La situation de l'armée Timochenko s'est aggravée après que les Allemands eurent réussi à franchir le secteur de Millerovo, se dirigeant vers le sud. Les steppes plates qui s'étendent entre le Don et le Donetz sont favorables à la marche en avant des armées blindées allemandes. En outre, les Allemands disposent d'une supériorité numérique considérable en blindés que l'on peut estimer à une proportion de 3 contre 1.

DANS LA REGION NORD DU CAUCASE

Dans les cercles militaires de Berlin ,on déclare que les unités rapides allemandes ont dépassé la ligne de chemin de fer qui relie le bassin du Donetz à Stalingrad et dont la voie suit le cours inférieur du Don. Ces avant-gardes ont donc tourné par l'est le territoire soviétique où sont établies les plus grandes industries de la région. Les combats se poursuivent et s'étendent toujours plus vers l'est; il est probable que des forces russes importantes sont coupées avec leurs arrières. On peut d'ailleurs se faire une idée de la rapidité de l'avance des forces allemandes et alliées d'après une dépêche annonçant qu'une unité motorisée a occupé par surprise un aérodrome soviétique où elle s'est emparée de 50 avions qui n'avaient pas eu le temps de décoller.

A côté de la Wehrmacht, les armées qui attaquent sur le Don comptent des divisions italiennes et hongroises. Les forces italiennes, qui comptaient trois divisions l'été dernier, ont été considérablement renforcées.

Selon les rapports parvenus à Moscou on caractérise la situation dans les deux faits principaux suivants: la position de Voronej résiste toujours aux attaques allemandes; sur le Don inférieur Timochenko est en pleine retraite.

On affirme que le gros des armées Timochenko a pu éviter l'encerclement dont il était menacé, qu'il se retire en bon ordre en direction de l'est et du sud. Des détachements isolés de guerilla, munis d'armes antitanks et des unités de cavalerie utilisent tous les abris de la steppe pour des actions de retardement. Timochenko a massé ses meilleures troupes sur les ailes. Elles ont pu jusqu'ici repousser toutes les tentatives de l'ennemi d'envelopper les colonnes en retraite.

En arrière d'eux, les Russes ne laissent qu'une mer de flammes. Toutes les récoltes et les maisons sont incendiées. La tactique de la mer brûlée est appliquée ici encore dans toute sa rigueur.

Le correspondant de l'agence Reuter écrit que le commandement soviétique fait des efforts gigantesques non seulement pour défendre Voronej, mais pour refouler les Allemands au-delà du Don.

LE « PETER HOF »

Radio Moscou annonce que le fameux palais de Peterhof, le « Versailles » russe, construit sur la rive du Golfe de Finlande, par Pierre le Grand, a été détruit par les Allemands.

Au bord du Golfe de Finlande, Peterhof comptait, d'après la statistique de 1923, 8000 habitants. La ville était l'une des résidences d'été les plus brillantes et les plus étendues de la Cour impériale de Russie.

Le Grand Palais, dont Radio Moscou annonce la destruction, fut édifié d'abord en 1715, d'après le projet de Leblond, puis agrandi en 1750 par Rastrelli qui lui ajouta des ailes latérales et des galeries basses.

La façade, orangée, longue de 268 m., est d'une très grande beauté. Quant à l'intérieur du palais, il est d'un luxe inimaginable. Il était peuplé de collections précieuses.

LE COMMUNIQUÉ RUSSE

Le communiqué soviétique de midi annonce que les combats ont continué, la nuit dernière, dans la région de Voronège. Il n'y a aucun changement important dans les autres secteurs du front.

UN RAID DIURNE MASSIF SUR L'ALLEMAGNE

Le plus grand raid de bombardement diurne qui ait été jusqu'ici opéré contre l'Allemagne a été effectué au cours de la journée du 17 ct., par un certain nombre d'escadrilles de la R. A. F. Les bombardiers ont attaqué divers objectifs militaires dans la Ruhr et l'Allemagne occidentale. De nombreuses explosions et incendies furent constatés.

LA BATAILLE DU SUD

Les informations britanniques de la matinée disent que l'évacuation de Vorochilovgrad a été rendue nécessaire par l'avance des troupes du Reich en direction de Lissichansk. Elles soulignent toute la gravité de la situation actuelle, en ajoutant que la bataille principale dans le Sud n'a pas encore eu lieu.

LA MORT D'UN « AS » DE L'AVIATION BRITANNIQUE

Le ministère de l'aviation de Grande-Bretagne annonce la mort du célèbre pilote britannique Paddy Sinucane, âgé de 22 ans. Au cours d'une attaque de la R.A.F. sur le nord de la France, cette semaine, sa machine fut atteinte par les balles d'un poste de mitrailleuses allemand. Le pilote britannique fut contraint d'amérir sur la Manche; mais sa machine tomba comme une pierre sur la mer et le pilote disparut.

LES PERTES DANS L'ATLANTIQUE

Selon des évaluations officieuses, 379 navires alliés et neutres ont été coulés dans l'Atlantique occidental depuis le 7 décembre.

UNE MÊLÉE INEXTRICABLE DEVANT TEL-EL-EISA

Au quartier général de la 8me armée:

Le général Rommel, résolu à reprendre la gare de Tel-el-Eisa qui avait été conquise par les Britanniques, a lancé une puissante attaque en plusieurs vagues.

L'avant-garde était formée par des tanks allemands que suivait l'infanterie italienne motorisée. Il s'agissait de couper la route menant aux positions récupérées par les alliés, Mais les deux vagues d'assaut furent brisées par le feu de l'artillerie sud-africaine avant qu'elles eussent pu atteindre les lignes anglaises.

L'après-midi eut lieu, sur un front étroit, une forte attaque contre les positions australiennes. Des tanks allemands y pénétrèrent, il y eu corps à corps, mais les Australiens conservèrent leurs positions. Vers la nuit, les alliés avaient repris toutes leurs positions.

La R.A.F. ne put guère intervenir, car les adversaires étaient si inextricablement mêlés que des actions aériennes eussent comporté de graves risques.

NOUVELLES RÉSUMÉES

La nuit dernière, la Luftwaffe a attaqué Chelmsford et des navires en pleine mer. La R.A.F. a effectué un raid sur les régions côtières du nord-ouest de l'Allemagne.

— Sur le front oriental, l'aviation russe a perdu dimanche 39 appareils. La Lufftwaffe a bombardé le port de Mourmansk.

— En Egypte, attaques aériennes contre des chars et des convois de ravitaillement.

— Un sous-marin allemand a coulé deux navires marchands américains au large de la côte orientale des Etats-Unis.

PARCE QU'ELLE VOULAIT « VIVRE LIBRE » UNE JEUNE FILLE DE 15 ANS EMPOISONNE SA FAMILLE

Un drame épouvantable s'est déroulé dans le quartier de Gaudalou, à Castelsarrazin (France). La jeune P., âgée de 15 ans, a empoisonné sa famille en versant de l'arsenic dans la soupe de ses parents, et cela depuis une semaine.

La jeune fille qui, devant les douleurs ressenties par sa mère, avait été chargée d'appeler un docteur, avait « oublié » de faire la commission. La mère, âgée de 35 ans est morte. Le père a été transporté à l'hôpital de Montauban, où il est mourant.

Les deux jeunes frères de la fille P., âgés l'un de cinq ans, l'autre de 7 ans, empoisonnés les deux premiers jours, ont été sauvés grâce à des vomissements. Leur sœur ne renouvela pas sa tentative en ce qui les concerne.

L'empoisonneuse, qui a déclaré vouloir « vivre libre », a fait des aveux complets. Elle a été incarcérée.

CONFÉDÉRATION

UN VIEILLARD ET UN ENFANT VICTIMES D'ACCIDENTS MORTELS

A Cerniat, M. Auguste Meyer, agriculteur, âgé de 87 ans, qui était occupé à la rentrée de la récolte, a fait une chute dans sa grange et s'est tué sur le coup.

Le petit Scheurer, âgé de trois ans a été atteint, à Pieterlen, sur la route cantonale Bienne-Soleure, par un camion dont la roue arrière l'écrasa, le tuant sur le coup.

UN ATTACHÉ MILITAIRE SUISSE A WASHINGTON

Le Conseil fédéral, d'entente avec le commandement de l'armée, a décidé d'adjoindre à la Légation suisse de Washington un attaché militaire. L'officier chargé de ce poste intéressant et fort important sera désigné prochainement.

DEUX TRAITRES CONDAMNÉS

Le Tribunal fer. IIIA communique:

Deux citoyens suisses ont été condamnés respectivement à 14 et 10 ans de peines pénitentiaires et à 10 ans de privation des droits civiques pour violations répétées de secrets militaires et infractions à l'ordonnance sur le maintien de la neutralité. L'un des accusés, qui a dans l'armée le grade d'appointé, a été dégradé et exclu de l'armée.

LES DETOURNEMENTS D'UN FONCTIONNAIRE

L'enquête ouverte à la suite du suicide de l'ancien directeur de l'Office de secours de guerre et de chômage de Granges a établi que celui-ci avait détourné, dans les années de 1932 à 1942, environ 101,800 francs.

Finances fédérales

Au moment où le Conseil fédéral envisage l'introduction de nouveaux impôts destinés à amortir les dépenses de guerre, les Chambres de commerce romandes, réunies pour étudier en commun les problèmes soulevés par les projets fédéraux, ont décidé de rendre publique la résolution suivante:

1. Une fois de plus, les Chambres de commerce romandes déplorent que, pour remédier au déséquilibre des finances fédérales, nos autorités recourent seulement à des impôts nouveaux, sans faire une allusion quelconque aux économies qu'il y aurait lieu d'apporter aux dépenses de la Confédération.

2. Considérant que les recettes actuelles suffisent à couvrir le service des intérêts des dépenses militaires; considérant, d'autre part, que le produit de l'impôt sur les bénéfices de guerre peut être, aujourd'hui déjà, affecté à l'amortissement des dépenses de guerre, les Chambres de commerce romandes estiment qu'il serait, en principe, logique, en raison de l'incertitude actuelle et aussi longtemps que le total des dépenses de guerre ne peut être arrêté, de surseoir à l'établissement d'un plan d'amortissement définitif et à longue échéance de ces dépenses et à l'introduction des impôts nouveaux qui devraient en assurer la réalisation.

3. Cependant, les Chambres de commerce romandes reconnaissent que les conjonctures économiques actuelles peuvent justifier la perception de recettes fiscales nouvelles destinées à amortir les dépenses militaires. Pour ce faire, elles sont d'avis que le plus urgent, à l'heure présente, serait d'aménager la fiscalité de manière à créer une plus juste répartition des charges entre les différentes catégories de contribuables et les diverses régions du pays sans que soit majoré l'impôt de ceux pour lesquels le plafond fiscal est atteint, voire dépassé. Elles estiment aussi qu'il conviendrait de recourir à une extension de l'imposition à la source, étant entendu que cette extension ne comporterait nulle aggravation des charges pour le contribuable qui a fait des déclarations honnêtes mais permettrait de procurer de nouvelles ressources aux cantons et à la Confédération en frappant les capitaux dissimulés et les biens étrangers.

4. Par contre, les Chambres de commerce romandes sont résolument opposées à un renouvellement de l'impôt de sacrifice. Un nouveau prélèvement sur le capital, dont l'incidence serait particulièrement brutale dans les circonstances actuelles, non seulement constituerait une source de difficultés nouvelles pour les budgets cantonaux, des pertes sensibles pour l'économie privée et une injustice criante envers certains contribuables, notamment envers les classes moyennes, mais consacrerait un grave manquement à la parole donnée.

5. Les Chambres de commerce romandes appellent enfin de leurs vœux une simplification générale du régime des impôts directs et demandent que les autorités fédérales et cantonales procèdent dès maintenant à l'étude des moyens susceptibles d'apporter un tel résultat.

Chambre de Commerce fribourgeoise
Chambre de Commerce de Genève,
Chambre neuchâteloise du commerce et de l'Industrie,
Chambre valaisanne de Commerce,
Chambre de Commerce vaudoise.

LE DOULOUREUX ANNIVERSAIRE DU DRAME DU GLACIER DU RHONE

Au nom de la Commission des glaciers de la Société helvétique, M. P.-L. Mercanton, à Lausanne, vient de rendre public son soixante-deuxième rapport sur les variations des glaciers suisses en 1941. Il en résulte que sur 100 glaciers observés et mesurés, 24 étaient en crue, 4 restaient stationnaires et 72 étaient en décrue.

Dans le bassin du Rhône, sur 33 glaciers observés, 5 étaient en crue, 2 stationnaires et 26 en décrue. Le rapport rappelle que l'éboulement incessant des glaces frontales a provoqué, le 23 juillet, un malheur, alors que quinze élèves de l'Ecole de mécanique et horlogerie de Neuchâtel, au mépris des avertissements, s'étaient égaillés sur le talus glaciaire, au droit du portail; d'énormes séracs s'écroulèrent, balayant le talus sous-jacent et le recouvrant jusqu'au Rhône de glaces nouvelles, épaisses de plusieurs mètres. Six jeunes gens n'en réchappèrent qu'avec des blessures plus ou moins graves, six autres furent tués sur le coup; il fallut de longues recherches, avec l'aide de la troupe et de chiens militaires, pour retrouver leurs cadavres, malmenés par les glaces que le regel avait aussitôt ressoudées en une masse compacte.

PRIX DES LEGUMES

Carottes nouvelles, le kg. (producteur: 55 cts.; détail: 85 cent. Choux-blancs (30 ct.) 50 ct. Choux-fleurs I (1.—) 1 fr. 40; Choux-fleurs II (60 ct.) 1.—. Côtes de bettes (30 ct.) 55 ct. Haricots nains (60 ct.), 90-95 ct. Haricots cent pour un (73 ct.) 10.— 1 fr. 05; Haricots beurrés (60 ct.) 90-95 ct. Haricots à rames (0,55) 0,85-0,90. Laitues pommées, la pièce 0,20-0,30. Laitues romaines, le kg. (0,25) 0 50. Pois téléphone (0,60) 0,90-0,95. Tomates I (0,50) (0,80-0,85. Tomates II (0,30) 0,60-0,65. Pommes de terre nouvelles 1942, les 100 kg. (32.—) le kg. 0,45.

CHRONIQUE VALAISANNE

Chronique de Martigny

Nécrologie

Dimanche matin a été enseveli à Martigny-V. M. Alfred Eirard, au milieu d'une foule considérable. Le défunt est décédé à l'âge de 66 ans, après avoir exploité durant de nombreuses années les magasins appelés « Au National », sis sur la Place Centrale. M. Eirard laissera à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme aimable, serviable et travailleur.

Cérémonie commémorative

La Colonie française de Martigny a célébré, dimanche matin, la fête nationale du 14 juillet avec quelques jours de retard. De nombreuses personnes de nationalité française, accompagnées de sympathisants suisses, se sont rendues, à cette occasion, au cimetière de Martigny, devant le monument aux morts, érigé en souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la France leur pays, tant dans la guerre de 1914-18 que dans cette dernière guerre.

Quelques personnalités de Chamonix, qui entretiennent avec Martigny de cordiales relations suivies, depuis plusieurs années, avaient fait le déplacement pour rehausser de leur présence l'éclat de la cérémonie, qui fut d'ailleurs simple et émouvante.

Après l'appel aux morts par M. Florentin Genoud, président du «Souvenir français», M. Philippe Payot, président de la région française de Savoie, adressa aux assistants quelques paroles de circonstance, nobles et touchantes. Cette fête du souvenir fut en même temps une belle manifestation de la traditionnelle amitié franco-suisse et savoyarde-valaisanne. Un office divin avait également précédé la cérémonie.

Les beaux jours

L'arrivée des beaux jours donne l'occasion à de nombreuses personnes de s'évader vers les sommets. Si la plupart des membres des sociétés locales prennent un repos bien mérité, par contre les « jeunes » de la Fanfare municipale de Martigny-Bourg et de l'Harmonie municipale de Martigny-Ville continuent une louable activité musicale et touristique... Dimanche, les « jeunes » de Martigny-Bourg s'en sont allés à Salvan égayer la station par un concert très apprécié, tandis que les « jeunes » de la ville préparent une sortie à Champex, pour dimanche prochain.

AYENT — Un succès

Nous enregistrons avec plaisir le succès obtenu par Mlle Jeanne Beney à l'Institut du Sacré-Cœur à Estavayer-le-lac. Elle a passé brillamment ses examens pour l'obtention du diplôme de commerce. Nos félicitations.

UNE INNOVATION A L'ECOLE DE COMMERCE

Le Département de l'Instruction publique a décidé d'introduire une quatrième année d'étude à la section commerciale du Collège de Sion.

Les étudiants qui suivront les cours de cette année supplémentaire auront la possibilité d'acquérir la maturité commerciale, exigée aujourd'hui pour poursuivre les études à l'Université.

Jusqu'à maintenant, la maturité commerciale ne pouvait ère obtenue dans le canton; elle sera délivrée au Collège de Sion, à partir de la fin de l'année scolaire 1942-1943.

Les jeunes gens qui sont en possesion du diplôme commercial et ceux qui remplissent les conditions voulues de la 4me année commerciale peuvent donc s'inscrire dès maintenant auprès du directeur de l'Ecole industrielle supérieure du collège de Sion.

CAISSE-MALADIE CHRETIENNE-SOCIALE

Cette caisse-maladie a un grand succès à enregistrer pour l'année 1941. Le nombre des assurés a augmenté en moyenne de 6% et a atteint, le 31 décembre, le chiffre considérable de 135,804 membres. Une augmentation de 7698 personnes est très réjouissante, surtout si l'on considère que nulle propagande n'a été effectuée.

En juin 1942, nous enregistrons au moins 135,804 membres. Une augmentation de 7698 personnes est très réjouissante, surtout si l'on considère que nulle propagande n'a été effectuée.

En juin 1942, nous enregistrons au moins 140.000 membres, vu que dès Nouvel-An un grand nombre d'assurances collectives a été réalisé et que beaucoup de sections ont annoncé un grand nombre de nouveaux membres.

C'est la première fois depuis six ans qu'aucun recul n'a été constaté dans le nombre des assurés. Il est vrai que ces reculs n'étaient que minimes, mais même une situation stable est déjà à considérer comme « marche arrière ».

On peut être très satisfait des résultats de 1941. Quelques cantons en Suisse romande marquent quelques magnifiques progrès et, en première ligne, le Valais où l'augmentation est de 24,5% (de 1710 membres à 2139). Ensuite Vaud avec 20,3%, Neuchâtel 16,4%, Berne 15,5%, Fribourg 14,8%, etc. E. S.

A PROPOS DE LA PROCHAINE ELECTION AU CONSEIL D'ETAT

Nous avons reçu et recevons encore aujourd'hui, pour publication, de longs manifestes émanant des milieux politiques adversaires du choix du candidat présenté pour l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, par l'assemblée des délégués du Parti conservateur. Nous devons informer les auteurs de ces manifestes que la « Feuille d'Avis » ne peut se prêter à ces polémiques qui ne font que troubler la parfaite union de tous les citoyens valaisans qui devrait régner aujourd'hui plus que jamais. C'est pourquoi nous nous abstenons de faire quoi que ce soit qui puisse nuire à cette union.

AUTORITÉS FEDERALES ET LOTERIES

Le Conseil fédéral a établi une nouvelle réglementation des attributions réservées aux autorités fédérales en matière de loteries, qui modifie l'ordonnance d'exécution du 27 mai 1924 de la loi fédérale sur les loteries et les paris professionnels. L'administration fédérale des contributions à laquelle les affaires concernant les loteries avaient été confiées autrefois pour des raisons techniques (timbrage des obligations à primes), cède ces affaires, à l'exception du contrôle du commerce des valeurs à lots, à la division de la police du Département fédéral de justice et police (surveillance des autorisations de loteries données par les cantons, etc.) et à l'administration fédérale des finances (autorisation et surveillance des emprunts à primes.) L'administration fédérale des contributions sera ainsi déchargée des tâches qui, relevant par leur nature de l'administration de la police, n'ont aucun rapport intrinsèque avec le travail propre à une autorité.

LES CARTES POUR AOUT

L'Office fédéral de guerre de l'alimentation communique:

En raison des conditions régnant sur le marché du bétail de boucherie, il se révèle indispensable d'adapter, en août, la ration de viande aux quantités de viande effectivement disponibles. Quoique la carte personnelle entière de denrées alimentaires du mois d'août (de couleur brune), dont l'impression a commencé au début de juin déjà, comprenne des coupons de viande d'une valeur totale de 1000 points, il importe que la ration ainsi prévue suffise pour le mois de septembre également.

De ces 1000 points de viande, 500 points devront être employés en août et les autres 500 en septembre. De même, les 500 points de la demi-carte d'août devront être utilisés moitié en août et moitié en septembre. Tous les coupons de viande désignés par les lettres « BG » de la carte de denrées alimentaires d'août seront valables du 1er août au 5 septembre, tandis que la durée de validité des autres coupons de viande qui ne portent pas les lettres précitées sera prolongée jusqu'au 5 octobre 1942.

En outre, la durée de validité de l'ensemble des coupons de viande de juillet (de couleur jaune-or) sera prolongée jusqu'au 5 septembre 1942, afin de permettre une répartition plus égale des achats. Comme jusqu'à présent, l'échange de coupons de viande contre des coupons de fromage ou de légumineuses reste limité au mois de validité de la carte de denrées alimentaires correspondante.

L'état de notre ravitaillement en fromage autorise heureusement une augmentation de 200 gr. de la ration de fromage en août. A cet effet, les coupons A, A½ et AKK de la carte personnelle entière, de la demi-carte et de la carte pour enfants, seront valides pour une période allant du 1er août au 5 septembre 1942, afin de permettre l'acquisition de fromage. Le coupon A donnera droit à 200 gr. et chacun des coupons A½ et AK à 100 gr. de fromage tout gras ou à d'autres sortes de fromage selon le barème de conversion. Ils ne seront toutefois pas valables pour les fromages à pâte molle et le séré.

En août, comme en juin et juillet, des attributions de poudre d'œufs, au moyen des coupons en blanc T, T½ et TK ont été de nouveau prévus. Les coupons « T » de la carte entière et « TK » de la carte pour enfants donneront droit chacun à 50 gr. Le coupon T½ à 25 gr. de poudre d'œufs. Contrairement à ce qui s'est fait au cours des mois précédents, les commerçants seront tenus de livrer immédiatement la poudre d'œufs demandée contre remise des coupons en blanc T, T½ et TK. La possibilité de donner quittance des coupons reçus, sur le talon de la carte, et de ne livrer la marchandise qu'ultérieurement sera supprimée dès le 1er août 1942.

Pour tenir compte de la consommation accrue de boissons au fort de l'été, il est apparu opportun d'accorder une attribution supplémentaire de thé de 50 gr. Un coupon spécial de cette valeur figurera sur la carte de denrées alimentaires d'août.

Afin d'atténuer les rigueurs qu'implique pour les travailleurs de force obligés de prendre leurs repas au lieu de travail, l'interdiction actuelle de céder et d'acquérir de la viande, et pour permettre aux intéressés de se procurer néanmoins une nourriture substantielle, les titulaires de cartes supplémentaires sont exceptionnellement autorisés, en juillet, à échanger après coup les dites cartes contre 400 gr. de fromage tout gras.

LA HOUILLE DU VALAIS

La guerre et la pénurie de combustible nous obligent à tirer parti de tout ce que notre sous-sol renferme; si peu que ce soit, c'est toujours autant. C'est ainsi que l'exploitation des gisements de charbon de notre pays s'est fortement développée ces derniers temps, tant en ce qui concerne l'agrandissement des exploitations déjà en activité que la création de nouvelles installations minières.

La production d'anthracite du Valais a augmenté sensiblement. Les mines de Chandoline viennent au premier rang, suivies de celles de Grône. Si l'on en croit l'opinion des Suisses de l'étranger qui bénéficient d'une expérience étendue en cette matière, l'exploitation d'anthracite pourrait être poussée davantage encore; mais il faudrait pour cela des moyens financiers assez considérables, et le concours de gens expérimentés dans ce genre de travaux. Les possibilités d'utilisation et de vente de l'anthracite valaisanne pourraient être notablement augmentées si l'on parvenait à diminuer la teneur en cendres du produit. On est en train de procéder à des essais dans ce sens, sous la direction du bureau fédéral compétent. Toujours de l'avis de spécialistes, si le résidu de cendres pouvait tomber au-dessous de 10%, une exploitation rationnelle de l'anthracite valaisanne serait possible, même en temps normal.

DU 22 JUILLET AU 7 AOUT

L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation a pris une nouvelle ordonnance concernant le rationnement de la viande.

Aux termes de cette ordonnance, il est interdit chaque semaine du dimanche à zéro heure au vendredi à 16 heures, de céder aux consommateurs (ménages privés et ménages collectifs) de la viande de gros bétail (taureau, bœuf, vache, génisse) qu'elle soit fraîche, congelée, salée, fumée, marinée, en conserve ou préparée de toute autre façon. Pendant ce temps il est interdit aux consommateurs d'acquérir, de céder de la viande sous réserve des dispositions en vigueur pour les jours sans viande. L'interdiction de cession et d'acquisition ne vise pas:

a) les livraisons de boucheries et maisons de commerce entre elles;

b) les livraisons à l'armée, aux compagnies de travailleurs, aux camps d'internés;

c) les saucissons et produits fabriqués avec de la viande hachée de gros bétail mélangée à d'autre viande ou à du lard, par exemple les saucisses vendues par pièce, la tête marbrée, la charcuterie mélangée;

d) les abats de gros bétail ainsi que la viande séchée à l'air;

e) la viande provenant d'abatage d'urgence et celle qui est conditionnellement propre à la consommation et doit être employée immédiatement après les constatations du vétérinaire chargé de l'inspection des viandes.

Cette nouvelle ordonnance entre en vigueur le 22 juillet 1942, à 5 heures et aura effet sauf décision contraire, jusqu'au 7 août 1942, à 16 h.

VELO 3 vit., torpédo, état de neuf, à vendre. Cycle central, rue de Conthey, Sion.

Chronique économique

LE PRIX DES POMMES DE TERRE

L'Office de guerre pour l'alimentation communique:

A la suite de pourparlers entre les représentants des producteurs, des consommateurs et du commerce et d'entente avec le service fédéral du contrôle des prix, le prix maximum pour les pommes de terre précoces par 100 kg. sans sacs, franco gare de départ, a été fixé à 30 francs, à partir du 20 juillet jusqu'à nouvel avis.

A ce prix s'ajoutent, pour le consommateur, les frais de transport et la marge du commerce autorisée par le service fédéral du contrôle des prix.

LE NOUVEAU CHEF DE LA SECTION DE LA VIANDE ET DU COMMERCE DU BETAIL

L'Office de guerre pour l'alimentation communique: Le lieutenant-colonel Auguste Rutishauser, commissaire de guerre de la 7me division, jusqu'ici préfet du district de Hinwil dans le canton de Zurich a été nommé chef de la section de la viande, qui désormais sera aussi la section du commerce du bétail.

LE PROBLEME DES PRIX

Le Conseil fédéral, dans sa dernière séance, s'est occupé en détail du problème des prix et a décidé de convoquer à une prochaine conférence les associations et organisations intéressées.

L'indice du coût de la vie à fin juin enregistre, par rapport au mois d'août 1939, une augmentation de 40,5%. Il n'a pas été possible jusqu'à présent d'arrêter le renchérissement bien que le contrôle fédéral des prix n'accorde des hausses de prix qu'avec parcimonie. Lorsque le renchérissement atteignit 30% l'on crut pouvoir éviter une nouvelle hausse des prix. On s'aperçut bientôt que cela était impossible. L'augmentation du prix du pain et celle prévue, du lait, ont fini par inquiéter l'opinion publique si bien que le Conseil fédéral s'est vu dans la nécessité d'examiner le problème des prix avec les milieux compétents afin d'envisager les mesures à prendre pour empêcher une évolution défavorable de la situation.

CONTINGENT SUPPLEMENTAIRE DE FARINE POUR LES BOULANGERS

L'office fédéral de guerre de l'alimentation communique:

Par suite de l'augmentation de la consommation du pain, les stocks de farine détenus par les boulangers ont considérablement diminué. Pour assurer néanmoins le ravitaillement régulier en pain, l'Office préposé à l'alimentation vient d'accorder aux boulangeries un contingentement supplémentaire de farine égal au 50 0|0 de leur contingent de base mensuel.

Seuls les boulangers qui fabriquent régulièrement du pain auront droit à ce supplémen à l'exclusion de toutes les autres entreprises de l'artisanat, tels que confiseurs, biscuitiers, etc. Les négociants n'y auront pas droit non plus.

On ne saurait inférer de cette mesure que les difficultés d'approvisionnement en céréales soient moins graves que naguère. Il n'en est rien, tout au contraire; plus la guerre se prolonge, plus précaire devient notre ravitailement.

Chronique sédunoise

Démission de M. Eugène Aymon

Le public sédunois apprendra, avec un sincère regret, la démission irrévocable, due à des motifs de santé, de M. Eugène Aymon, chef des travaux de la ville de Sion.

Fonctionnaire modèle, M. Aymon a travaillé pendant plus de quarante ans au développement de sa ville natale. Lorsque le colonel Ribordy, alors président de la Municipalité, l'engagea en 1901, comme géomètre, la ville de Sion présentait un certain cachet au point de vue pittoresque, mais la question de l'édilité était un problème qui restait à résoudre.

Les rues étaient pavées de « boules » qui rendaient la circulation désagréable et bruyante. Les écuries côtoyaient les maisons d'habitation et les tas de fumier envahissaient la chaussée. Dans certains quartiers, on circulait avec peine dans les ruelles étroites sans trottoir et sans cunette pour l'écoulement des eaux. Les égouts n'existaient pas et le service de la voirie était très rudimentaire.

Méthodiquement, le nouveau fonctionnaire municipal se mit à l'ouvrage et petit à petit la ville de Sion se transforma; elle prit un nouveau visage. Mais, tout cela n'allait pas sans difficulté. Il fallait travailler dans les limites d'un budget très réduit, il fallait lutter contre un esprit hostile aux innovations, il fallait sauvegarder les intérêts de la ville qui souvent étaient en opposition avec ceux des particuliers. Travailleur infatigable, toujours loyal et courtois, M. Aymon sut vaincre tous les obstacles et en quittant son poste, il a aujourd'hui la légitime fierté d'avoir fait de Sion une ville coquette qui ne craint pas la comparaison avec les localités de la même importance.

Homme d'une activité remarquable, M. Aymon aura quelques peines à ne plus prendre chaque matin le chemin de son bureau. Le temps lui paraîtra parfois bien long. Mais, la solide amitié de ses connaissances, la sincère sympathie de ses nombreux amis, l'affection des siens et les caresses de ses petits-enfants lui feront oublier les heures qui s'envolent et qui à peine écloses tombent déjà dans le domaine du souvenir.

Après une vie toute de labeur qu'il jouisse, paisiblement, pendant de longues années, d'un repos bien mérité. A. R.

L'insigne sportif à Sion

Par suite du mauvais temps dimanche, les épreuves athlétiques pour l'obtention de l'insigne sportif suisse n'ont pu avoir lieu. Sur la trentaine de candidats inscrits, 15 d'entre eux se sont présentés, malgré la pluie, et ont affrontés le jury pour la natation (50 et 800 m.) et le cyclisme (1 et 20 km.) Tous ont réussi ces deux épreuves.

Les épreuves athlétiques (courses, sauts, jets, lancer) sont renvoyées à **jeudi prochain le 23 courant, dès 18 heures,** au terrain de sports (ancien stand).

Distinction

C'est avec un plaisir tout particulier que nous avions appris le dernier succès obtenu par Mlle Odile Mariéthod, musicienne au talent sûr, interprète sensitive et douée, au cours des dernières promotions de l'Institut de Ribaupierre.

En effet, elle obtint un certificat de violoncelle avec mention très bien.

A cette heureuse lauréate, nous adressons nos compliments et nos félicitations.

A l'Association des Suisses rentrés de l'étranger

Cet intéressant groupement a tenu le 12 juillet 1942 son assemblée générale à Sion. Une quarantaine de membres assistèrent à la réunion qui eut lieu à 15 h. dans la grande salle de l'Hôtel du Midi.

La séance fut ouverte par le président, M. Biétry, ing., qui salua les participants, dont plusieurs dames, certaines venaient même de Bourg Saint-Pierre. Il fit un exposé de la situation de l'Association après six mois d'activité et rappela que la Fédération des associations de suisses rentrés de l'étranger entreprend dans toute la Suisse une œuvre de grande envergure afin d'être en mesure de rendre à nos concitoyens malheureux l'espoir et la confiance dans un avenir meilleur. Il convie ensuite chacun à travailler; faire n'importe quel travail utile même s'il se trouve qu'un chacun n'est pas exactement à la place qu'il désire. Le travail assurant l'existence des rapatriés et de leurs familles fera plus que le versement régulier, du reste impossible de secours renouvelés. C'est dans ce sens également que l'Association demande aide et protection de toute la population et des autorités.

L'assemblée adopte ensuite un article à ajouter aux statuts et prévoyant la publication annuelle d'un rapport sur son activité, ainsi que son bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice.

Le secrétaire-caissier, M. A. Dupuis, donne un aperçu de la situation financière et des efforts faits pour rechercher les fonds nécessaires à la bonne marche de l'Association, à son œuvre d'entr'aide et de secours.

Comparés aux résultats obtenus par d'autres sections, l'ASRE Valais fait figure de parents pauvres, très pauvres même, mais notre courage est cependant décuplé par les résultats obtenus et tous les moyens légaux seront mis en œuvre pour poursuivre notre but et parfaire notre budget.

Après la partie administrative, M. Rausis un rapatrié de Paris, fait un exposé clair et documenté sur la situation des Suisses rentrés de l'étranger et leurs droits à la signature de la paix. Il émet le vœu adopté par l'assistance que nos autorités fédérales se préoccupent dès maintenant de l'avenir de ceux qui songeront à repartir.

La réunion se termine ensuite par un petit mot aimable à chacun et par une communion vraie et sincère de tous avec notre belle patrie.

Les Suisses rentrés de l'étranger sont et restent des Suisses, des Suisses, dit-on souvent, qui n'ont et qui ne font pas de politique. C'est faux, ils ont et pratiquent une seule politique: l'Amour du pays partout où ils se trouvent.

UNE JEUNESSE TURBULENTE

On nous écrit des Mayens de Sion:

On signale le passage, il y a huit jours, d'une vingtaine d'étudiantes et d'étudiants neuchâtelois, venus pour s'amuser, (c'était leur droit), mais qui auraient pu le faire avec plus de retenue et de discrétion et certains égards aux pensionnaires de nos hôtels qui viennent rechercher ici le calme et le repos et qui n'ont pu fermer l'œil de la nuit, grâce à leur conduite scandaleuse.

CHRONIQUE SPORTIVE

NATATION

Le concours annuel de Géronde a dû être renvoyé ensuite du temps défavorable de dimanche. Il aura lieu le 26 juillet.

Nous apprenons, d'autre part, que notre équipe locale de water-polo, composée exclusivement de jeunes éléments se déplacera, samedi 1er août, à Crans, pour rencontrer à nouveau l'équipe sierroise. Le lendemain, dimanche, 2 août, a lieu à la piscine de Sion le concours annuel pour les jeunes nageurs. Nous croyons savoir qu'un superbe match de water-polo opposant les équipes de Sierre et de Vevey est prévu en attraction pour les spectateurs sédunois.

Commune de Sion

Avis officiels

DISTRIBUTION DES CARTES DE RAVITAILLEMENT

La distribution des cartes pour août se fera à l'Hôtel de Ville (1er étage) aux dates suivantes:

Vendredi 24 juillet de 8 à 12 h. les lettres A, B;
de 13½ à 17½ h: C, D.
Samedi 25, de 8 à 12 h.: E, F;
Lundi 27, de 8 à 12 h.: G, H;
de 13½ à 17½ h.: I, J, K;
Mardi 28, de 8 à 12 h.: L, M;
de 13½ à 17½ h.: N, O;
Mercredi 29, de 8 à 12 h.: P, Q;
de 13½ à 17½ h.: R, S;
Jeudi 30, de 8 à 12 h.: T, U;
de 13½ à17½ h.: V à Z.

ATTRIBUTION DE CHARBON

Conformément aux décisions édictées par les autorités fédérales et cantonales, il sera procédé à une attribution de charbon aux groupes de consommateurs suivants:

Groupe 1 25%: Hôpitaux, Asiles, Hospices
Groupe 2 25%: Artisanat et industries;
Groupe 3 20%: Administrations, Ecoles, Couvents, Bureaux, Magasins.

En outre, il peut être touché, également par les autres groupes de consommateurs, une attribution restreinte de lignite de provenance de Yougoslavie, Italie, etc.

La distribution des bons d'achat aura lieu les 22, 23 et 24 juillet au bureau de l'Economie de guerre. Se présenter avec la formule de requête remplie et signée. Cette formule est à disposition au Poste de Police.

L'Administration.

Maux de tête Migraines
Douleurs Insomnies

CEPHALINE
PETITAT, YVERDON

Antinévralgique en poudre ou comprimés
fr. 1.75— Toutes pharmacies
(O. I. C. M. No 8.506)

Cidre fermenté
Première qualité, prix avantageux
BONVIN & CONSTANTIN
Commerce de cidre
ARBAZ Téléphone 2.10.53
Pr livraisons s'adr. Hofmann, tonnelier, Sion.

Achetez chez les commerçants qui font leur publicité dans ce journal. Ce sont des maisons de 1er ordre.

Place de
concierge
dans immeuble commercial est offerte, de préférence à jeune ménage.
Faire offres par écrit sous chiffre 4648 à Publicitas Sion.

De 2, vous faites 3
...coupons de fromage quand vous achetez une grande boîte de fromage-CHALET-SANDWCH à tartiner (3/4 gras) 150 gr. de coupons seulement. pour 225 gr. de fromage. Prix: Fr. 1.04 net.
11000 magasins vendent le fromage Chalet en 7 variétés
Fromage CHALET

On cherche
chauffeur-mécanicien
pour la conduite d'une voiture privée au charbon de bois. Seules les personnes pouvant justifier une longue pratique dans la conduite de voitures ainsi que dans leur entretien peuvent faire des offres par écrit sous chiffre P. 411-22 S. Publicitas Sion. Joindre copie de certificats et curriculum vitae.

On cherche à louer à Sion
local
remise, garage, éventuellement grange, écurie, pour entreposer matériel agricole. S'adresser à Pierre Wyssa, Salins.

A vendre
mobilier Maison de Repos, conviendrait pour Hôtel. Pension. Cond. avant. S'adr. Ch. Jornot, 9, Riant-Parc, Genève.

PERDU
du Pont du Rhône à la gare de Sion, une montre avec chaîne marque Movado. Prière rapporter contre récompense à la Feuille d'Avis, Sion.

APPARTEMENT
cherché de 1 pièce avec cuisine, meublé ou non.
S'adr. bureau du journal

On cherche
à acheter d'occasion quelques feuilles de tôle ondulée.
S'adr. bureau du journal

PERDU
jeudi dernier, un parapluie tom-pouce noir et gris, Avenue de la gare à la rue des Petits Chasseurs. Le rapporter contre récompense à la Pouponnière Valaisanne, Sion.

A VENDRE
une paire d'échelle à foin un char à pont, ressorts en bon état. Perrier Albert, Ancien Stand, Sion.

LA NOUVELLE PINTE
„Au Vieux Valais"
SION
demande pour entrée début août, sommelière expérimentée parlant allemand et français et une bonne à tout faire. Offres à H. Nigg, Sion.

Mariage
Célibataire, 31 ans, sobre et travailleur, désirerait faire la connaissance d'une jeune fille de la campagne, de 25 à 34 ans honnête et sérieuse. S'adresser en envoyant si possible photo sous chiffre 4683 Case postale 52389 Sion.

Sommelière
cherche place.
S'adr. bureau du journal

A vendre
une armoire, un lit d'enfant, une poussette, une table de cuisine.
S'adresser au bureau du journal.

Carte de commerçant en légume

Selon ordonnance No 56 de l'Office de guerre pour l'alimentation, du 8 juillet 1942, le commerce des légumes n'est plus autorisé qu'aux porteurs de la carte de commerçant en légumes Y sont astreints: 1. les maraîchers vendant sur le marché, les colporteurs en légumes; 2. les magasins de détail; 3. les organismes d'achat; 4. les organismes de vente des producteurs; 5. les importateurs et les grossistes; 6. les grossistes avec succursales; 7. les organismes coopératifs de répartition; 8. les entreprises de transformation.

Font partie de la **catégorie 1:** tous les producteurs qui vendent sur les marchés hebdomadaires; les producteurs qui colportent les légumes dans les rues ou livrent régulièrement à domicile, sur commande dans les localités ayant des marchés hebdomadaires; les colporteurs professionnels, c'est-à-dire les petits marchands de légumes qui achètent ceux-ci pour les revendre dans les rues ou les livrent à domicile sur commande, dans les localités avec marchés hebdomadaires ou dans d'autres communes; de même, toutes les personnes qui se livrent au commerce des légumes et qui sont en même temps producteurs.

Ne sont pas astreints à la carte de commerçant en légumes les producteurs qui vendent leurs légumes en dehors des localités ayant des marchés hebdomadaires, ainsi que les producteurs habitant dans les dites localités, mas qui vendent leurs légumes sur place ou en gros à d'autres maisons de commerce.

Sont compris dans la **catégorie 2** les bancs publics et les kiosques où l'on vend des légumes.

Les entreprises de transformation de la **catégorie 8** ne sont astreintes à la carte de commerçant en légumes que si elles achètent des légumes pour leur propre compte et les revendent ensuite comme légumes secs, tels quels ou transformés.

Les **formules d'inscription** doivent être réclamées d'ici le **27 juillet 1942** auprès des **offices fiduciaires des légumes régionaux.** Elles seront retournées à ceux-ci dûment remplies et signées par **retour du courrier.** Si un particulier ou une maison astreint à la carte n'est pas au clair sur l'Office fiduciaire duquel il dépend, il peut se renseigner auprès de la section de la production agricole et de l'économie domestique, de l'office de guerre pour l'alimentation, à Berne, tél. 3.96.31.

OFFICE DE GUERRE POUR L'ALIMENTATION.

C. P. No 14 — 17 juillet 1942.

On cherche
quelques bons manœuvres.
S'adr. aux Taxis Valaisans, Sion.

On cherche
Mineurs - Boiseurs - Manœuvres
pour entrée immédiate Mines de fer du Valais.
S'adresser: Mines du Mont-Chemin, à Chemin sur Martigny, téléphone: 6,14,54, Martigny.

Pour l'organisation de notre assurance populaire en Valais, nous cherchons
inspecteur principal
Situation intéressante pour assureur professionnel qualifié, énergique et ayant de l'initiative. Offres manuscrites avec curriculum vitae et photographie sont à adresser à la Direction de PATRIA, Société Mutuelle suisse d'assurances sur la vie, Bâle, Steinenberg 1. Discrétion absolue.

Cartes de visite Faire-part de mariage
et tous genres d'imprimés sont livrés aux conditions les meilleures par notre imprimerie

Allons glâner !

La moisson vient de commencer dans diverses régions. Eu égard aux difficultés sans cesse croissantes auxquelles se heurte le ravitaillement de notre pays en céréales panifiables, il est nécessaire de tirer parti des plus petites quantités de céréales pour l'alimentation humaine.

C'est pourquoi la **population,** et particulièrement les **écoliers,** sont invités à ramasser les épis laissés après la moisson. Le grain provenant du battage pourra être utilisé pour les besoins du ménage sans que les rations de la carte personnelle de denrées alimentaires soient diminuées. Au besoin, les services locaux organiseront le battage et la mouture du grain. Celui qui emploie du blé glané pour son ravitaillement direct a droit, en outre, à la prime de mouture. La Confédération paie aux glaneurs pour le blé glané les mêmes prix qu'aux producteurs de blé. Les glaneurs peuvent s'adresser en tout temps aux services locaux des blés qui leur prêteront aide et conseils.

AMINISTRATION FÉDÉRALE DES BLÉS.

C. P. No 13 — 17 Juillet 1942.

T. S. F.

Emissions de Sottens

Mardi 21 juillet

7.10 Réveille-matin. 7.15 Informations. 11 h. Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Musique récréative. 12.45 Informations. 12.55 Gramo-concert. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Communications diverses. 18.05 Le message aux malades. 18.15 Pages légères. 18.25 Voix universitaires. 18.35 Deux chansons du moyen âge. 18.40 Petit concert. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le programme de la soirée. 19.30 Radio-écran. 20.00 Molière, auteur et comédien. 20.15 Le Misanthrope (comédie). 22.00 Concerto en mi pour violon et orchestre à cordes, J.-S. Bach. 22.20 Informations.

Mercredi 22 juillet

7.10 Réveille-matin. 7.15 Informations. 11 h. Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Airs à succès. 12.45 Informations. 12.55 Le tour du monde en 80 tons. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Communications diverses. 18.05 Emission pour la jeunesse. 18.30 Concert pour la jeunesse. 18.50 Le cinéma, langue internationale. 19.00 Disques récents. 19.15 Informations. 19.25 Le programme de la soirée. 19.30 Valse des fleurs, Tchaïkovsky. 19.40 Ogni valle una canzone. 20 h. 20 Richesses du monde. 20.50 En faisant tourner les Tables. 21.20 Trois p'tits tours et puis s'en vont. 21.40 Oeuvres de E. R. Blanchet et I. Strawinsky. 22.20 Informations.

Un mariage à Paris

avec des vêtements usagé....!

Au cours d'une récente fugue à Paris, écrit Henry Bordeaux dans un journal parisien, j'ai assisté à un spectacle inattendu, charmant et un peu comique: un mariage. Par hasard, je passais devant une église du quartier d'Argenteuil, quand je vis arriver le cortège.

Dans une victoria décorée de roses, de lys et d,arums, la jeune épouse en robe blanche, toute modeste — une robe sans traîne — en voile blanc souriait et paradait à côté d'un vieux monsieur décoré de la Légion d'honneur et de la croix de guerre, de l'autre guerre, son père, évidemment. Le cheval bai qui les traînait trottinait lourdement et s'arrêta devant le portail.

Or, cet équipage était suivi de deux ou trois de ces nouveaux taxis composés d'une voiturette à deux roues attelée à un tandem. Dans chacun d'eux avait pris place, et il était facile de reconnaître l'époux et sa mère, puis les parents rapprochés. Les demoiselles et garçons d'honneur suivaient à bicyclette, deux par deux.

Les hommes avaient renoncé à l'habit, à la ja quette, au haut de forme. Ils s'étaient contenté du complet veston et du feutre noir. Mais leur tenue à tous était plus que correcte, presque élégante.

Les bicyclistes avaient hâtivement retiré les pinces qui amincissent les pantalons pour permettre le mouvement des roues. Parmi les parents plus âgés, l'un ou l'autre, ayant trop perdu de son poids, flottait dans ses vêtements trop larges qu'il n'avait pas suffisamment rétrécis.

Quant aux femmes, elles n'avaient point abdiqué l'art de la parure et, ne pouvant sans doute commander sans tickets des toilettes neuves, elles s'étaient rattrapées sur les chapeaux. Les chapeaux qui ne sont pas encore contingentés, ni réglementés. Elles avaient fait assaut de coiffures. Il y en avait de toutes les couleurs et de toutes les formes: de plates qui ressemblaient à des parterres, de droites achevées par des plumes, de petites encastrées dans les cheveux et c'était un assemblage varié de fleurs et d'oiseaux, une volière dans un jardin.

L'église elle-même s'était mise en frais pour recevoir les jeunes époux. L'autel était entouré de plantes vertes et de toutes les fleurs alors écloses roses, œillets, pois de senteur, iris, géraniums, etc. On respirait une atmosphère de joie, mais de joie discrète et pudique.

J'étais entré à la suite du cortège, ne pouvant détacher mes yeux de cette promesse de vie qui s'opposait à nos souvenirs de détresse et de mort.

Mais j'étais surtout frappé du rapport qui pouvait unir si étroitement la simplicité et l'élégance. Visiblement chacun des assistants avait fait effort pour paraître à son avantage. De vieux costumes rajeunis pouvaient faire illusion. La teinture, le repassage avaient redonné du lustre à des robes défraîchies.

Et j'éprouvais une vague de reconnaissance pour cette bonne volonté qui résistait à tous les obstacles, qui, au contraire, devenait plus inventive à mesure que croissaient les difficultés et qui, résolue à ne jamais céder, ne cessait pas de s'ingénier pour sauvegarder le charme et la grâce de Paris à travers les pires tribulations.

L'un des meilleurs docteurs en science féminine, saint François de Sales, disait dans son « Introduction à la vie dévote »: « La netteté extérieure représente en quelque façon l'honnêteté intérieure. » Les gens mal tenus ne lui disaient rien de bon. Une génération débraillée, qui ne sait pas entretenir ses vêtements qui n'en a pas le désir ni le goût se laisse pareillement aller moralement.

Socrate répondait à je ne sais plus quel philosophe qui portait des loques avec ostentation: « Par ces trous, je vois ta vanité. »

Il me semble que le saint évêque eût souri à ce cortège d'Auteuil qui s'était paré de son mieux, avec des vêtements usagés, pour honorer le mariage et prendre part aux promesses d'avenir.

«Causerie sportive»

Avec un grand corps d'aristocrate maladif, le lévrier domine toute la race canine de son élégance gracile et surannée. Considérez toutes les sortes de chiens possibles: vous trouverez des fox enjoués, des loulous coquets, des bergers alertes, des bouledogues offensifs, des terre-neuve massifs, etc. Tous sont pleins de vie, montrent de l'agilité ou de la puissance, en un mot, de la vie généreuse, active, expansive! Le lévrier est distant, dédaigneux, morose et lymphatique. Il se croit d'une caste prédestinée, élue, chargée sur terre d'une divine mission. Ses habitudes sont délicates, ses manières précieuses et efféminées. Il a de la race à ne savoir qu'en faire; il s'empêtre dans sa distinction, il est figé dans sa noblesse.

Le sport lui a imprimé le sceau de sa prédestination. Ainsi, l'homme a fait de lui un être d'exception; il lui a offert un destin à l'image du sien; il l'a mis à l'abri des versatilités de la mode. Tantôt le pékinois, distingué par son étrangeté, devient hors de prix. Tantôt, c'est le caniche intelligent, aux allures de lion d'appartement, qu'on arrache à la sébile de l'aveugle et aux romans d'Hector Malot, pour en faire un personnage de salon.

Le fox expiègle eut son heure, le basset fut comblé d'égard et le chien minuscule fit florès à l'époque du manchon.

Le lévrier regarde passer les vogues avec son impassibilité hautaine et sa mine ennuyée.

Il est exempt de servir à la vanité féminine et aux caprices mondains. Il est le fier animal sportif qui se réveille soudain dans la lutte ardente du stade et que transfigure le combat.

Certains lui préfèrent peut-être les molosses policiers dont la vigueur athlétique est plus apparente et plus tangible. Mais le chien policier est moins affranchi. Sa muselière demeure le signe d'une inéluctable servitude et la besogne utilitaire à quoi on le spécialise le maintient dans un esclavage qui ne comporte guère de grandeur.

Le lévrier partage le plaisir des hommes; il suscite leurs émois les plus vifs et leurs passions les plus violentes. Voici qu'il possède des rubriques dans les journaux en attendant que des pages entières lui soient consacrées.

L'homme ne lui réserve pas une tendre amitié, mais son enthousiasme et sa fierté.

E. M.

De Suez à la Caspienne

—o—

En commentant la situation en Afrique du Nord, les milieux turcs compétents annoncent que des renforts considérables sont transportés par l'Axe en Egypte depuis la Grèce et l'île de Crète. Ainsi, le feld-maréchal Rommel n'aurait suspendu ses attaques que pour permettre à ses troupes de se reposer, mais il n'aurait absolument pas renoncé à ses plans de conquête dans le Moyen-Orient.

Selon des informations militaires qui viennent d'arriver dans la capitale turque, environ 50.000 hommes de troupes italiennes et allemandes seraient prêts à être transportés en Egypte par mer ou par voie aérienne. Les contingents qui sont ainsi transportés sur le front d'Egypte compteraient chaque mois 10,000 à 50.000 hommes.

On pense généralement que les troupes de l'Axe concentrées dans l'île de Crète, ont été retirées en grande partie des régions yougoslaves. On a reçu dernièrement à Ankara une information de source compétente selon laquelle deux divisions motorisées allemandes et une division d'infanterie italienne sont arrivées en Grèce. Pour permettre à ces nombreux contingents de s'installer dans l'île de Crète, tous les prisonniers grecs auraient été évacués et transportés dans d'autres régions. On calcule qu'à peu près la moitié de ces troupes ont déjà été transportées en Afrique, les Allemands ayant envoyé dans l'île de Crète plusieurs escadrilles de Junker de transport. Ces mouvements de troupes auraient été précédés en Grèce de mesures draconiennes pour maintenir l'ordre. On confirme, en effet, que le nombre des arrestations et des exécutions aurait considérablement augmenté ces derniers temps; dix otages auraient été fusillés à Athènes, la semaine dernière, parmi lesquels un officier qui avait cherché à prendre la fuite.

Auparavant, les autorités d'occupation favorisaient le départ des Grecs pour Chypre et la Turquie, afin de résoudre certaines difficultés de ravitaillement. Actuellement, au contraire, la côte et les frontières sont surveillées étroitement afin d'empêcher ces départs. On craint, en effet, qu'en arrivant en Turquie, les Grecs ne donnent de précieuses informations militaires aux centres alliés. On se demande dans les milieux militaires d'Ankara si le feld-maréchal Rommel attendra pour déclencher sa prochaine offensive l'arrivée des nouveaux renforts ou bien s'il renverra ces nouvelles opérations au mois de septembre, une époque où la chaleur ne sera pas aussi accablante. La plupart des experts croient toutefois que l'Axe déclenchera une nouvelle attaque en Egypte dès que les opérations contre le Caucase, en cours en Russie, auront pris le développement prévu. On ne se fait aucune illusion quant aux plans allemands et on est persuadé que la ruée de l'Axe en URSS devrait permettre à l'armée allemande d'atteindre la mer Caspienne près d'Astrakan et de prendre Rostov par le nord. Ces deux groupes d'armées pourraient ensuite s'avancer directement vers le Caucase. Ces opérations seraient accompagnées d'attaques aériennes foudroyantes et de grande envergure partant de la presqu'île de Kertsch.

LES CARTES DE TEXTILES

L'Office de guerre pour l'industrie et le travail communique: Il est question de délivrer l'automne prochain une nouvelle carte de textiles. Il n'est toutefois pas possible en présence de l'incertitude qui plane sur notre approvisionnement et sur ses perspectives d'avenir de préciser, d'ores et déjà le nombre de coupons qu'il sera permis d'employer. A ce propos on rappelle que les cartes de textiles gris-bleues et vertes ne seront valables que jusqu'au 31 décembre 1942. Selon toutes prévisions, ni prolongation de validité, ni échange ne seront autorisés. Les titres de rationnement délivrés doivent être portés au passif dans un bilan d'économie de guerre parce qu'il faut s'attendre en tout temps à ce qu'ils soient employés bien qu'il en reste toujours un certain nombre d'inemployés. Aussi est-il nécessaire, pour des raisons d'ordre économique, de ne pas laisser indéfiniment en vigueur les titres de rationnement délivrés. Il convient d'ailleurs dans l'intérêt du commerce du détail que le public n'attende pas jusqu'en décembre pour faire ses achats.

2500 TUÉS EN SERBIE PAR UNE REPRESSION

Ce n'est qu'aujourd'hui que l'on apprend par le premier ministre de Hongrie en réponse à une interpellation faite par un député, que des événements graves se sont produit en avril 1941, dans le territoire récupéré de Batchka. Après l'occupation de ce territoire pris aux Serbes, le calme y régna des mois durant. Puis plusieurs Serbes se laissèrent aller à des actes de terreur contre des Hongrois. 2500 Serbes ont été tués au cours de la répression qui s'ensuivit.

PETITES CAUSES, GRANDS EFFETS

A propos de la hausse des prix du bétail, M. le Dr Marbach, professeur à l'Université de Berne, laisse entendre que l'une des causes de la hausse des prix du bétail doit être recherchée dans l'accroissement du nombre des marchands de bétail qui a passé de 3,500 avant la guerre à 5,000 actuellement. Afin de se procurer de nouvelles recettes, des cantons ont octroyé des patentes à des personnes absolument étrangères au commerce de bétail. Cette mesure est pour le moins incompréhensible au moment où la marchandise à répartir est en forte diminution. Il est donc regrettable, dit-il, que la Confédération n'ait pas interdit la distribution de nouvelles patentes. En outre, les marchands de bétail auraient reçu l'ordre de livrer aux organes de contrôle un nombre déterminé de têtes. Le cheptel étant limité, ces marchands (5,000 au lieu de 3,500) se seraient rués sur les producteurs, afin de ne pas courir le risque de se voir retirer leur patente au cas où ils n'auraient pas été dans la possibilité de livrer l'effectif demandé. Ils auraient donc offert des prix dépassant de 100, 200 et même de 300 fr. les prix officiels maxima...

Christian X du Danemark, photographié au cours de sa promenade matinale; on remarque que la foule extériorise vivement les sentiments qu'elle éprouve à l'égard de son souverain.

Emmily Brontë

LES Hauts DE Hurle-Vent

No 32

Il regarda fixement l'objet de la conversation, comme on regarderait un animal étrange et repoussant, une scolopendre des Indes, par exemple, que la curiosité vous pousse à examiner en dépit de l'aversion qu'elle inspire. La pauvre enfant ne put endurer cet examen. Elle pâlit et rougit tour à tour et, tandis que les larmes perlaient sur ses cils, elle appliqua la force de ses doigts frêles à s'affranchir de la ferme étreinte de Catherine. Mais voyant qu'aussitôt qu'elle parvenait à soulever l'un des doigts posés sur son bras, un autre s'abaissait, et qu'elle ne pouvait se débarrasser de tous à la fois, elle se mit à employer ses ongles, dont les pointes ornementèrent bientôt de croissants rouges la main de sa geôlière.

— Quelle tigresse! s'écria Mrs Linton en la relâchant et en secouant sa main endolorie. Allez-vous-en, pour l'amour de Dieu et cachez votre figure de mégère. Quelle folie de révéler ces griffes devant lui! Ne pouvez-vous deviner les conclusions qu'il en tirera? Regardez, Heathcliff, voilà des instruments d'exécution... prenez garde à vos yeux.

— Je les arracherais de ses doigts, si jamais ils me menaçaient, répondit-il brutalement quand la porte fut refermée sur elle. Mais quelle était votre intention en agaçant ainsi cette créature, Cathy? Vous ne disiez pas la vérité, n'est-ce pas?

— Je vous assure que si. Voilà plusieurs semaines qu'elle se meurt d'amour pour vous. Ce matin encore, elle extravaguait à votre sujet et m'accablait d'un déluge d'injures parce que je lui représentais vos défauts en pleine lumière, afin de refroidir son adoration. Mais n'y faites plus attention; je voulais punir son insolence, voilà tout. Je l'aime trop, mon cher Heathcliff, malgré son insolence, pour vous laisser la saisir entièrement et la dévorer.

— Et je l'aime trop peu pour le tenter ...ou ce serait à la manière d'une goule. Vous entendriez parler de choses étranges si je vivais seul avec cette insipide figure de cire. Les plus communes seraient que j'ai peint sur son blanc visage les couleurs de l'ar-en-ciel et que tous les jours ou tous les deux jours j'ai fait passer ses yeux du bleu au noir, ils ressemblent d'une manière détestable à ceux de Linton.

— D'une manière délicieuse! observa Catherine. Ce sont des yeux de colombe... d'ange!

— Elle est l'héritière de son frère, n'est-ce pas? demanda-t-il après un court silence.

— Je regretterais de le croire. Une demi-douzaine de neveux la dépouilleront de ce titre, j'aime à le croire. Détournez votre esprit de ce sujet pour le moment. Vous êtes trop enclin à convoiter les biens de votre prochain. Souvenez-vous que les biens de ce prochain-là sont les miens.

— S'ils étaient les miens, ils n'en seraient pas moins les vôtres. Mais, bien qu'Isabelle Linton puisse être sotte, elle n'est cependant pas folle. En résumé, nous écarterons ce sujet, comme vous le conseillez.

Ils l'écartèrent, en effet, de leurs propos; et Catherine, probablement, de ses pensées. L'esprit de l'autre, j'en suis certaine, y revint souvent dans le cours de la soirée. Je le vis se sourire à lui-même — grimacer, plutôt — et tomber dans une rêverie de mauvais augure, chaque fois que Mrs Linton eut l'occasion de s'absenter de la pièce.

Je résolus de surveiller ses mouvements. Mon cœur s'attachait invariablement au parti de mon maître, de préférence à celui de Catherine. Avec raison, pensais-je, car il était bon, loyal, honorable; et elle ... on ne pouvait pas dire qu'il fût l'opposé, mais pourtant elle semblait se permettre une telle licence que j'avais peu de foi dans ses principes et encore moins de sympathie pour ses sentiments. Je souhaitais qu'il arrivât quelque chose qui aurait eu pour effet de débarrasser les Hauts et la Grange de Mr Heathcliff, sans éclat, nous laissant comme nous étions avant son arrivée. Ses visites étaient un perpétuel cauchemar pour moi et je le soupçonnais, pour mon maître aussi. Son séjour à Hurle-Vent me causait une oppression inexplicable. Je sentais que Dieu avait abandonné à ses vagabondages pervers la brebis égarée et qu'une bête malfaisante rôdait entre elle et le bercail, attendant le moment de bondir et de détruire.

CHAPITRE XI

Parfois, comme je méditais solitairement sur ces choses, je me levais, prise d'une terreur soudaine, et mettais mon chapeau pour aller voir ce qui se passait à Hurle-Vent. Je me persuadais que c'était un devoir de conscience d'avertir Hindley de ce qu'on disait de son genre de vie. Puis, je me rappelais ses mauvaises habitudes invétérées et, désespérant de pouvoir lui être utile, incertaine de réussir à me faire croire sur parole, je renonçais à pénétrer de nouveau dans la lugubre demeure.

Une fois, je franchis la vieille barrière, en faisant un détour, alors que j'allais à Gimmerton. C'était à peu près à l'époque que mon récit a atteinte; l'après-midi était claire et glaciale, la terre dénudée, la route dure et sèche. J'arrivai à une borne où un chemin dans la lande s'embranche à gauche sur la grande route. C'est un grossier bloc de grès qui porte gravée les lettres W. H. sur sa face nord, G. sur sa face est, et T. G. sur sa face sud-ouest. Il sert de poteau indicateur pour la Grange, pour les Hauts et pour le village. Le soleil teintait de jaune sa tête grise, me rappelant l'été. Je ne saurais dire pourquoi, mais tout à coup, un flot de sensations de mon enfance jaillit de mon cœur. Hindley et moi affectionnions cet endroit vingt ans plus tôt. Je regardai longuement le bloc usé par le temps; en me baissant, j'aperçus près du pied un trou encore plein de coquilles d'escargots et de cailloux que nous nous amusions à entasser là avec des choses plus périssables. J'eus la vision, aussi nette que si elle eût été réelle, du compagnon de mon enfance, assis sur l'herbe flétrie, sa tête brune et carrée, penchée en avant et sa petite main creusant la terre avec un morceau d'ardoise. « Pauvre Hindley »! m'écriai-je involontairement. Je tressaillis: mes yeux eurent un instant l'illusion que l'enfant levait la tête et me regardait en face. L'illusion se dissipa en un clin d'œil; mais je sentis aussitôt un désir irrésistible d'être à Hurle-Vent. La superstition me pressa de céder à cette impulsion, s'il était mort, pensai-je... ou s'il allait bientôt mourir! Si cette apparition était un présage de mort. A mesure que j'approchais de la maison, mon agitation grandissait; parvenue en vue d'elle, je tremblais de tous mes membres. L'apparition m'avait devancée: elle était debout, regardant à travers la barrière. Telle fut ma première idée en apercevant un petit garçon aux boucles emmêlées, aux yeux bruns, qui appuyait son frais visage contre les barreaux. Puis, la réflexion me suggéra que ce devait être Hareton, «mon» Hareton, pas très changé depuis que je l'avais quitté dix mois auparavant.

— Dieu te bénisse! mon chéri! m'écriai-je, oubliant instantanément mes craintes folles. Hareton, c'est Nelly! Nelly, ta nourrice!

Il recula hors de portée de mon bras et ramassa un gros silex.

— Je suis venue voir ton père, Hareton, ajoutai-je.

Je devinais par ce geste que, si par hasard Nelly vivait encore dans sa mémoire, il ne m'identifiait pas avec elle.

(à suivre)